



Hype renforce sa position de pionnier de la mobilité zéro émission : intégration au sein de sa flotte de taxis d'un premier Citroën ë-Jumpy TPMR

- **Hype intègre au sein de sa flotte taxi zéro émissions le premier véhicule adapté au Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR), le ë-Jumpy de Citroën ;**
- **Hype poursuit ses efforts pour accélérer la mise sur le marché d'un modèle TPMR 100% électrique intégrant un dispositif hydrogène ;**
- **Hype annonce la commande à Stellantis de deux premiers véhicules utilitaires légers hydrogène ;**
- **En amont des annonces qui seront faites dans quelques jours, Hype présente pour la première fois une station hydrogène Hype.**

Paris, le 20 juin 2022

A l'occasion du Salon des Taxis organisé porte de Versailles, les 18 et 19 juin 2022, rassemblant les principaux acteurs de la filière, Hype a annoncé l'intégration au sein de sa flotte de taxis du premier véhicule taxi zéro émission adapté au Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR), le Jumpy électrique, produit par Citroën et transformé par Gruau.

Avec l'acquisition de ce minivan à batterie 100% électrique, c'est la première fois qu'une flotte de taxis intègre une offre de service TPMR zéro émission, en France.

Cette initiative répond à la volonté de Hype de déployer un millier de véhicules TPMR zéro émission à horizon été 2024, afin d'être au rendez-vous des grandes échéances sportives, qui attendent la France à cette période.

Alors que les véhicules TPMR diesels à usage taxi (soit la quasi-intégralité de la flotte) seront progressivement interdits de circulation dans les Zones à Faibles Émissions, dont celle du Grand Paris au 1^{er} janvier 2024, Hype se mobilise pour fournir dès que possible aux professionnels du secteur une solution non polluante adaptée à leurs besoins.

L'intégration de ce premier véhicule TPMR zéro émission à batterie au sein de la flotte Hype représente une première étape ; l'objectif de Hype restant de pouvoir dès que possible faire émerger des solutions hydrogène sur ce type de véhicules et compenser les limites en termes d'autonomie ou de temps de recharge que peut présenter pour certains professionnels du taxi, à Paris et en province, un véhicule électrique uniquement à batterie. Dans cette perspective Hype a ainsi engagé un dialogue structurant avec le groupe Stellantis et d'autres constructeurs et équipementiers pour accélérer la mise sur le marché d'un modèle TPMR 100% électrique intégrant un dispositif hydrogène, à l'instar de l'offre VUL hydrogène déployée en ce moment par Stellantis.

La solution 100% électrique « hybride », batterie rechargeable plus hydrogène, qui optimise ces deux solutions zéro émission, serait particulièrement adaptée aux usages intensifs et aléatoires propres au taxi, et permettrait d'envisager une généralisation rapide du zéro émission y compris pour des chauffeurs indépendants.

A cette occasion, Hype annonce également la commande à Stellantis de deux véhicules utilitaires légers hydrogène, qui seront utilisés par ses équipes en charge de l'exploitation des stations Hype dès la fin de l'été 2022. Ces deux véhicules intégreront l'écosystème Last Mile repris par Hype début 2022, soutenu

par l'ADEME, la Région Ile-de-France et l'Union Européenne (CINEA), dont l'objectif est de déployer plusieurs centaines de véhicules utilitaires à hydrogène en Ile-de-France d'ici 2024.

Ces annonces s'inscrivent dans un contexte de rapide croissance de Hype en ligne avec ses objectifs de déployer : 10 000 véhicules zéro émission en usage taxi, principalement hydrogène, et au moins 26 stations d'hydrogène vert produit localement, ouvertes à tous, en Ile-de-France d'ici fin 2024. Une station Hype a été présentée pour la première fois au Salon des Taxis, pour illustrer ce réseau au sujet duquel de nouvelles annonces seront effectuées dans quelques jours et pour montrer la facilité de recharge en hydrogène.

Conformément à son rôle de catalyseur de la filière hydrogène, l'objectif de Hype est donc d'accélérer la disponibilité à très court terme d'une offre constructeur zéro émission française qui réponde aux différents besoins des opérateurs de taxis et notamment des chauffeurs indépendants.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans la stratégie de Hype qui est d'opérer directement un premier marché immédiatement pertinent pour l'hydrogène, le taxi, afin d'accélérer le passage à l'échelle et d'organiser la transition rapide et massive du transport à la demande et des autres mobilités professionnelles (véhicules utilitaires, bus, poids lourds, etc.) vers le zéro émission.

« En incluant dans notre flotte de taxis des véhicules zéro émissions adaptés pour les Personnes à Mobilité Réduite, Hype conformément à son ADN de pionnier de la mobilité zéro émission, montre l'exemple sur un segment encore insuffisamment développé, afin que les professionnels puissent disposer rapidement de toute la gamme de véhicules non polluants adaptés à leurs besoins et à ceux de leurs différents clients. L'objectif de Hype est de rendre le zéro émission (dont le TPMR) accessible à tous. Le véhicule électrique à batterie convient dans certains cas à l'usage taxi, mais pas dans tous. En contribuant à enclencher le passage à l'échelle, Hype joue son rôle de catalyseur pour accélérer l'émergence d'une solution 100% électrique « hybride », qui intégrerait un dispositif hydrogène et une batterie électrique rechargeable de taille raisonnable » a déclaré Mathieu Gardies, Président de Hype.

A PROPOS DE HYPE

Lancée à Paris en 2015, à l'occasion de la COP21, pour répondre à l'urgence de santé publique que constituent les pollutions de l'air et sonore en milieu urbain, Hype développe la première plateforme de mobilité hydrogène intégrant simultanément production, distribution et usages, avec le taxi comme premier marché pertinent.

Hype, qui opère directement depuis 6 ans la plus grande flotte de taxis à hydrogène au monde, vise désormais à organiser la transition rapide et massive du transport à la demande et des autres mobilités professionnelles vers le zéro émission.

En capitalisant sur sa vitesse d'exécution, son agilité et son modèle "scalable" qui facilite l'utilisation à court terme et par le plus grand nombre, chauffeurs et clients, des solutions de mobilité zéro émission que permet l'hydrogène, Hype prévoit de déployer sa plateforme à Paris et dans 15 autres métropoles, en France et à l'international, d'ici fin 2024.

Plus d'informations sur www.hype.taxi

CONTACTS PRESSE

Agnès Catineau – 06 19 17 16 67

Kim Weichel – 07 85 94 87 17

hype@brunswickgroup.com